

5273

5273

1

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE
OPERATIONEL DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ECHEANCE AN 2010
FILIERE FRUITS ET LEGUMES



Octobre 1998

INTRODUCTION

L'élaboration du Plan Stratégique Opérationnel se situe dans la suite logique de la formulation de la stratégie de croissance agricole durable caractérisé par les étapes majeures suivantes :

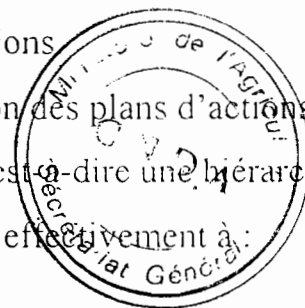
- Diagnostic approfondi du secteur agricole.
- Elaboration du Document Stratégique Opérationnel.
- Elaboration et hiérarchisation des plans d'actions

L'étape devant faire suite à la hiérarchisation des plans d'actions est la formulation d'un plan stratégique opérationnel, c'est-à-dire une hiérarchisation d'un paquet de plans d'actions pouvant contribuer effectivement à :

- Une croissance économique soutenue.
- Un renforcement de la compétitivité du secteur agricole.
- Un renforcement de la sécurité alimentaire.
- Une meilleure gestion des ressources naturelles.

La présente fiche de la filière fruits et légumes contribuera à l'élaboration du PSO. Elle étudiera successivement les aspects suivants .

- Rappel de la problématique de la filière, en rapport avec les résultats du diagnostic approfondi du secteur agricole.
- Rappel des objectifs opérationnels, qualitatifs et quantitatifs.
- Les stratégies, programmes et plans d'actions en cours.
- Proposition de stratégies visant à résoudre la problématique posée.
- Principales actions à entreprendre pour atteindre les objectifs opérationnels qualitatifs et quantitatifs.
- Analyse fonctionnelle d'identification des différents acteurs de la mise en oeuvre des programmes et plans et leurs rôles respectifs.



1- PROBLEMATIQUE DE LA FILIERE DES FRUITS ET LEGUMES

1.1. La Production

Les fruits et légumes constituent avec le coton et l'élevage, les produits agricoles sur lesquels reposent la politique du gouvernement en matière d'accroissement des recettes d'exportation. Alors que la filière coton connaît un regain de dynamisme depuis la mise en oeuvre des mesures de relance adoptées par le gouvernement, la filière des fruits des légumes ne cesse de sombrer dans une crise sans précédent.

L'analyse des différents maillons de la filière montre que la production fruitière est dominée par trois produits : la mangue, les agrumes et la banane, qui représentent 95 % de la production fruitière totale du pays.

Au cours de l'année 1996, le Burkina Faso a produit environ 85 000 tonnes de mangues, 70 000 tonnes d'agrumes et 10 000 tonnes de bananes.

En ce qui concerne les légumes, 92 % de la production totale provient de six cultures qui sont la tomate, les oignons, les choux, l'aubergine, le haricot vert et la pomme de terre.

En 1996, le Burkina Faso a produit environ 17 000 tonnes de tomates, 25 000 tonnes d'oignons, 15 000 tonnes de choux, 6 000 tonnes d'aubergines, 3 000 tonnes de haricots verts et 1 200 tonnes de pomme de terre.

Cette production de fruits et légumes est de bonne qualité gustative et nutritive, mais souvent d'une qualité commerciale moyenne.

1.2. La Commercialisation

Les performances commerciales des fruits et légumes n'ont cessé de se dégrader depuis les dix dernières années.

Même la dévaluation du franc CFA de 1994, qui a eu un effet dopant sur des secteurs comme celui de l'élevage, est resté timide voire nulle sur l'amélioration des performances commerciales des fruits et légumes.

On distingue trois (3) segments commerciaux pour le secteur des fruits et légumes, le marché intérieur, le marché de la sous région, le marché européen et autres.

- Le marché intérieur est dominé par le secteur informel. Ses capacités et ses performances sont peu connues. Il constitue cependant un marché sûr lorsqu'il est développé et une base stratégique solide pour les producteurs de la filière.
- Le marché de la sous région constitue un potentiel réel et important mais il est aussi peu connu et donc sous-exploité.
- Les exportations vers l'Europe bénéficient de statistiques mieux suivies. Après que les opérateurs économiques burkinabè se soient bien positionnés depuis près de trente ans, ils ont à présent d'énormes difficultés à se maintenir.

Le marché européen est très évolutif et exige des capacités élevées de réadaptation. Ces capacités dont les facteurs principaux sont le niveau technique, le niveau d'équipement et les capacités financières sont très limités au niveau des producteurs et des exportateurs au Burkina Faso.

Le tableau ci-après indique la situation des quantités de haricot vert et de mangues exportées par le Burkina Faso depuis les dix dernières années.

Exportations de haricots verts et de mangues (en tonnes)

ANNEE	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Haricot vert	3 682	2 832	3 548	3 437	3 313	3 145	3 790	3 155	2 821	2 875
Mangues	990	1 009	1 084	637	669	536	701	417	330	210

On constate que pour les deux produits essentiellement exportés par le Burkina, les quantités sont en baisse depuis les dix dernières années. Cette baisse quantitative des exportations est doublée du baisse de valeur, car les produits burkinabè sont le plus souvent décotés pour niveau de qualité insuffisante.

1.3. La transformation

L'environnement du secteur de la transformation n'est pas plus encourageant. En effet, on distingue au Burkina Faso trois types d'unités de transformation de fruits et légumes. Il s'agit de :

- La grande entreprise qui dispose de lignes de productions mécanisées et automatisées et occupe une place importante dans l'économie du pays. SAVANA est la seule unité répondant à ces caractéristiques. Elle est à ce jour en difficultés économiques sérieuses et en privatisation.
- La moyenne entreprise qui a une production relativement modeste, avec des lignes de productions mécanisées et/ou automatisées. L'UCOBAM est la seule unité répondant à ces caractéristiques. Elle transforme actuellement 30 à 40 tonnes de fruits et légumes par an. Elle est en difficultés économiques et en restructuration.
- La petite entreprise, qui a une production essentiellement manuelle et des investissements d'environ 15 millions de francs CFA. Une dizaine

d'unités fonctionnent actuellement. Elles sont le plus souvent des entreprises individuelles ou à caractère associatif. Elles transforment 600 tonnes de fruits par an.

Le dernier type d'intervenant dans ce secteur de la transformation sont les groupements villageois de femmes qui sont très nombreux mais avec des productions relativement faibles. Ils pratiquent le séchage des légumes avec les séchoirs coquillages. Ces groupements transforment environ 1 500 tonnes de légumes par an.

2- FACTEURS EXPLICATIFS DE LA CONTRE-PERFORMANCE

Les facteurs explicatifs de la contre-performance de ce secteur prioritaire de la stratégie de développement agricole du gouvernement sont de trois natures : politiques, économique et stratégique.

2.1. Facteurs politiques de la contre-performance

Il y a une insuffisance de volonté ou de choix politique de développement durable de cette filière spécifique des fruits et légumes.

Il est par exemple souvent difficile de cerner avec précision les données de la filière, alors que la disponibilité de ces données permettrait de procéder à des analyses de situation et de tendances utiles à l'élaboration d'une stratégie de croissance.

L'arboriculture au Burkina Faso est confrontée à des contraintes multiples dont les principales sont :

- Les attaques phytosanitaires.
- La dégénérescence variétale.
- Le manque d'un répertoire des variétés par espèce cultivée.
- L'inexistence de travaux d'adaptation de techniques culturales.

La non connaissance réelle du secteur par les pouvoirs publics ne permet pas de formuler des orientations allant dans le sens du poids économique que cette filière devrait avoir dans la stratégie de développement économique.

Le niveau technique des producteurs est limité et ceux-ci n'ont pas la possibilité de les améliorer. En effet, les actions engagées par le gouvernement à une époque donnée a permis de former et d'encadrer des producteurs à la technique de production fruitière et maraîchère. Ces actions ont eu des effets très positifs, mais présentent actuellement des insuffisances face à l'évolution du secteur. Les producteurs ayant bénéficié de ces appuis ont à ce jour un certain niveau technique mais qu'ils sont incapables d'améliorer et d'adapter au contexte actuel par manque d'encadreurs spécialisés.

2.2. Facteurs économiques

Les acteurs de la filière (producteurs, exportateurs, transformateurs) sont très peu équipés en matériels de production, adaptés aux nouvelles exigences des marchés de consommation. Leurs capacités d'investissement sont par ailleurs limitées car n'ayant pas de capacité financière pour acquérir ce matériel spécialisé qui coûte souvent très cher.

2.3. Facteurs stratégiques

Les opérateurs commerciaux de la filière connaissent souvent très peu l'environnement commercial international du secteur. Ils manquent de professionnalisme et sont par conséquent incapables de mettre en place une stratégie d'intervention agressive sur le marché. Ils se contentent plutôt de développer des antagonismes internes, propres à l'esprit de l'économie rurale.

3-OBJECTIFS OPERATIONNELS, QUALITATIFS ET QUANTITATIFS

3.1. Objectifs quantitatifs

La production totale de fruits et légumes du Burkina Faso a été de 400 000 tonnes en 1996 et a généré une valeur ajoutée de 5 milliards de francs CFA environ.

Dans la lettre d'intention de politique de développement humain durable au Burkina Faso, le gouvernement s'est fixé un objectif de croissance graduel du PIB qui serait de 5 % pour la période 1996-1998, 6 % pour la période 1998-2000 puis 8 % à partir de l'an 2000.

Le secteur agricole dans son ensemble devrait contribuer à cet objectif avec un taux de croissance de la production qui serait de 5 à 7 % par an à partir de 1996 puis atteindre 10 % à partir de l'an 2000.

Le Ministère de l'Agriculture mise beaucoup sur la contribution de la filière des fruits et légumes à ces objectifs. A cet effet un objectif de croissance moyenne de 2 % par an est attendu de ce secteur dont la production totale devrait dépasser 500 000 tonnes en l'an 2010.

3.2. Objectifs qualitatifs

Au regard des faiblesses et difficultés identifiées dans la filière, les objectifs qualitatifs poursuivis sont les suivantes :

- Régénérescence variétale du verger de manguiers et d'agrumes introduits depuis plus de quarante ans.
- Amélioration des techniques culturales en cultures maraîchères et en arboriculture, introduites depuis plus de trente ans
- Accroissement de la couverture phyto sanitaire des cultures horticoles.
- Elévation du niveau technique pour le traitement post récolte des fruits et légumes.
- Contribution à l'élévation du niveau de professionnalisme des acteurs de la filière.

4- STRATEGIES ET PROGRAMMES D' ACTIONS EN COURS.

Le gouvernement et ses partenaires au développement ont mis en oeuvre plusieurs stratégies et programmes de relance de la filière pour la rendre plus

compétitive et contribuant effectivement à la stratégie globale de croissance économique.

On peut citer :

4.1. La privatisation de Flex Faso en 1994 .

Cette privatisation est intervenue dans le cadre des mesures de désengagement de l'Etat des secteurs de production défini dans le PASA.

4.2. La mise en oeuvre du plan de relance de la filière

Avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement, le gouvernement a mis en oeuvre un plan de relance de la filière en 1995. D'un coût global de 2,2 milliards de francs CFA, le plan de relance de la filière vise les objectifs suivants :

- Relancer la production tant du point de vue quantitatif que qualitatif.
- Renforcer l'organisation de la filière
- Développer et diversifier les marchés nationaux et à l'exportation vers la sous région et l'Europe.
- Assainir financièrement la filière.

4.3. Incitations à l'exportation dans le cadre du PAS

La filière a bénéficié des mesures d'incitation à l'exportation définies dans le cadre du PAS. Ainsi, toutes les taxes à l'exportation ont été supprimées sauf la taxe de statistiques. De même, les procédures de création d'entreprise d'exportation des fruits et légumes, ainsi que d'obtention d'agrément d'exportateur ont été fortement allégées.

4.4. Opération 300 motopompes

Dans la mise en oeuvre de la politique d'incitation à la production horticole, le gouvernement a mené une opération d'attribution de 300

motopompes pouvant irriguer chacune 5 à 6 ha en appui à l'équipement des producteurs.

4.5. Coopération régionale pour le développement des productions horticoles GCP/RAF/244/BEL

Il s'agit d'un programme régional de développement de la production et de la consommation des fruits en Afrique.

Le programme est financé par le Royaume de Belgique pour un montant de 3.895.000 \$ US et est exécuté par la FAO.

Les pays bénéficiaires sont le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

Il vise l'augmentation de la consommation des fruits et des légumes frais par l'amélioration de l'étalement de la production et de la conservation des légumes et des fruits sains.

4.6. Le Projet de développement de l'irrigation privée et des activités connexes

Le Projet de développement de l'irrigation privée a été conçu par le gouvernement dans le cadre de la stratégie globale de développement économique. Son objectif est de mettre en oeuvre des opérations pilotes à l'appui du développement de la petite irrigation privée. Le gouvernement a obtenu l'appui de la Banque mondiale pour le financement de ce projet d'un montant de 2,9 milliards de francs CFA.

5- PROPOSITION DE STRATEGIES VISANT A RESOUDRE LA PROBLEMATIQUE DE LA FILIERE

Comme on le constate, le gouvernement confirme le caractère prioritaire de la filière des fruits et légumes, par la mise en oeuvre de stratégies et d'actions multiformes de développement. Cependant, ces différentes initiatives pourraient produire de meilleurs résultats, qui contribuent effectivement à la croissance économique visée par les actions suivantes :

- 1- Mise en place d'une coordination centrale de tous les projets de développement de la filière.
- 2- Recentrage des actions en cours vers une amélioration variétale des espèces actuellement cultivées et des techniques culturales.
- 3- Développement des services de vulgarisation ou de protection phytosanitaire.
- 4- Développement d'actions en faveur de l'accroissement de professionnalisme des acteurs de la filière.

5.1. Mise en place d'une coordination centrale de tous les projets de développement de la filière

La mission de cette coordination centrale sera d'assurer la capitalisation de toutes les informations sur la filière en vue de l'élaboration d'une politique de développement, de stratégie d'intervention et d'actions spécifiques en faveur d'une réelle contribution à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire.

La coordination devra être beaucoup plus opérationnelle que administrative.

5.2. Recentrage des actions en cours vers une amélioration des variétés

et des techniques culturales

Cette action visera l'amélioration variétale d'une partie du verger de manguiers et de tout le verger d'agrumes par surgreffage. Elle incitera à l'introduction et à la diffusion des acquis du projet GCP/RAF/244/BEL pour le développement de la culture maraîchère. Elle mettra au point des techniques culturales couvrant tous les domaines de la production (aménagement, plantation, irrigation, fumure, traitements phytosanitaires, récoltes, conditionnement...).

5.3. Développement des services de vulgarisation ou de protection phytosanitaire

Cette action vise la formation d'agents spécialisés et assure le fonctionnement durable d'un système d'appui et d'accompagnement technique des producteurs.

5.4. Développement d'actions en faveur de l'accroissement de professionnalisme des acteurs de la filière

Cette action vise le développement d'actions spécifiques et diverses destinées aux acteurs de la filière (producteurs, exportateurs, transformateurs) afin de les rendre plus professionnels, chacun dans son domaine. Elle sera une action de longue durée, à résultat diffus, dont l'impact se mesurera essentiellement à travers le fonctionnement dynamique de la filière.